

#### OBJECTIFS

Permettre aux professionnels d'appréhender les évolutions récentes liées à la techno, la Blockchain et au web 3.0 dont les cryptos actifs et la cyber sécurité, qui font partie de leurs culture professionnelle et leurs contraintes nouvelles.

#### PUBLIC & PRÉREQUIS

Professionnels de la gestion de patrimoine  
Être agréé en tant que CIF

#### MÉTHODES MOBILISÉES

Fichiers Powerpoint, Word, PDF

#### MOYENS TECHNIQUES

Disposer d'une connexion Internet  
S'inscrire au préalable à la formation choisie :  
<https://anacofi-elearning.mesformations.fr/>  
Connexion à la plateforme LMS :  
<https://www.formations-anacofi.fr/>

#### MODALITÉS DE SUIVI

E-Learning<sup>1</sup>  
Formation distancielle asynchrone  
L'apprenant avance à son rythme de manière autorégulée  
Suivi du formateur-tuteur peut s'effectuer par mail ou par l'intermédiaire d'une permanence téléphonique.

#### ÉVALUATION & SANCTION DE LA FORMATION

QCM<sup>2</sup> de fin de parcours  
Sanction : certificat de formation  
Dans le cadre de prise en charge OPCO : attestation d'assiduité et relevé de connexion

#### INTERVENANTS

Coordination et co-rédaction : Valéria FAURE-MUNTIAN,  
autres rédacteurs : Emmanuel LABROUSSE, Bertrand LARUT, David CHARLET

#### DURÉE

7h  
Ventilation des heures spécifiques :  
6h ASSU + 6h CIF + 3h IMMO + 3h IOBSP

#### COÛT

- 160€ : Tarif adhérent
- 220€ : Tarif non-adhérent <sup>3</sup>

#### INDICATEURS DE RÉSULTATS

Niveau de satisfaction : NC<sup>4</sup>  
Score moyen d'obtention : NC<sup>5</sup>

## PROGRAMME

### Partie 1 : WEB3 & Crypto actifs

- Introduction
- Introduction au Web3
- Fondamentaux des Cryptoactifs
- Fiscalité et réglementation
- Conclusion

### Partie 2 : Intelligence Artificielle

- Introduction à l'intelligence artificielle dans le secteur financier
- Les opportunités de l'IA pour les conseils en investissement

### Partie 3 : Cybersécurité

- Introduction à la cybersécurité
- Sensibilisation à la sécurité informatique
- Sécurité des communications
- Protection des données sensibles

<sup>1</sup> L'envoi des accès (délivrés par notre prestataire) se fait normalement une fois par semaine (arrêt des inscriptions chaque vendredi à 12h ; envoi des accès par notre prestataire chaque vendredi à partir de 15h. Validité des accès : jusqu'au 31 décembre 23h59 de l'année en cours.

<sup>2</sup> L'envoi des accès (délivrés par notre prestataire) se fait normalement une fois par semaine (arrêt des inscriptions chaque vendredi à 12h ; envoi des accès par

notre prestataire chaque vendredi à partir de 15h. Validité des accès : jusqu'au 31 décembre 23h59 de l'année en cours

<sup>3</sup> Toute la facturation non adhérente est effectuée par l'ANACOFI Services

<sup>4</sup> Non communiqué

<sup>5</sup> Taux basé sur 333 participants à ce module entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022